Balade urbaine sur les Coteaux d'Athis-Mons

Une randonnée proposée par Dabinerie91

Parcours en milieu urbain entre Savigny-sur-Orge, Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge. Après une première moitié de parcours très urbaine, la seconde emprunte des sentiers entre les pavillons et les bâtiments et suit à peu près le cours de l'Orge.

Durée	3h 45	**Difficulté**	Moyenne
Distance	12,28 km	**Retour au départ**	Oui
Dénivelé positif	73 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	78 m	**Commune**	Savigny-sur-Orge (91600)
Point haut	93 m		
Point bas	34 m		

Trace n° 198016

Description

Départ du rond-point du Cimetière du Plateau à Savigny-sur-Orge.

(**D/A**) Prendre l'Avenue Robert Leuthreau (laisser à gauche le cimetière). Au croisement avec le Boulevard des Belges, filer tout droit, toujours sur l'Avenue Robert Leuthreau. Continuer ensuite sur l'Avenue Maryse Bastié (Paray-Vieille-Poste).

(**1**) Au croisement avec l'Avenue de Verdun, tourner à droite. Au rond-point suivant, filer tout droit sur l'Avenue de Morangis (Athis-Mons). Au croisement avec la RN7 (lieu-dit La Belle Étoile), prendre en face (en obliquant légèrement à gauche) l'Avenue Marcel Sembat.

(**2**) Au rond-point, continuer sur l'Avenue Marcel Sembat (3ème voie à droite). Traverser les vieilles rues d'Athis-Mons. Passer près du presbytère, Rue Etienne Lebeau, et obliquer à gauche pour suivre la Rue Antoine Jean-Baptiste Renoux. Au rond-point suivant, prendre à droite l'Avenue Henri Dunant.

(**3**) Au croisement avec les Rues de Champagne et du Général Koënig, prendre à droite la Rue Robert Schuman. Suivre cette rue au Nord-Est pendant 900m environ.

(**4**) Au 3ème croisement, prendre à droite la Rue d'Ablon. A quelques dizaines de mètres, sur la droite à angle aigu, prendre le Sentier de l'Egypte (attention ne pas descendre l'autre sentier en face qui va directement au quai de la Seine). Ce sentier débouche sur l'Avenue Constance, la prendre à gauche, puis descendre la rue par la droite et rattraper sur la droite le Sentier de la Fontaine-Garelle. A l'intersection de sentiers, prendre à gauche le Sentier de l'Ancien Petit Mons. Prendre ensuite à droite le sentier des Germandeaux (indication GR®). Au croisement avec le sentier (pavé) du Chemin de Fer, prendre à gauche.

(**5**) Arrivé dans la Rue Caron, prendre à droite. On passe devant la gare RER d'Athis-Mons. Au carrefour de la gare (Place Rotherburg Ob-Der-Tauber), prendre en face la D29, direction Juvisy-sur-Orge/Centre Ville. Tout de suite après le pont qui enjambe l'Orge, descendre l'escalier à droite qui mène au sentier qui longe l'Orge (toujours indication GR®). A la première passerelle, continuer tout droit le sentier.

(**6**) A la station d'épuration (en forme de cylindre, sur la gauche), emprunter la passerelle sur la droite au-dessus de l'Orge, et tourner à gauche immédiatement après. Au bout du sentier, prendre à droite et suivre de suite à gauche, la Rue du Parc d'Athis, entre les pavillons (sur votre gauche) et les bâtiments (sur votre droite), toujours sur le GR®.

(**7**) Après une longue ligne droite, au carrefour (à gauche vers Athis Centre et à droite la D25E), prendre tout droit le Chemin de la Forge (route goudronnée). Passer devant le Collège Mozart (sur votre gauche) construit en partie au-dessus de l'Orge. Au carrefour suivant, monter à droite le Chemin de la Forge. Juste au virage qui tourne à droite, prendre le sentier en face, qui traverse le Coteau des Vignes. Le sentier se faufile au milieu de bois non entretenus.

(**8**) Arrivé à une intersection (à gauche une passerelle pour passer l'Orge, en face le gymnase Georges Carpentier), remonter à droite (Allée Jean Bouille) et de suite à gauche, l'Avenue de la Terrasse Prolongée. Passer devant le Lycée Marcel Pagnol. Au

Points de passage

D/A Cimetière du Plateau
N 48.696917° / E 2.34948° - alt. 93 m - km 0

1 Avenue de Verdun
N 48.705576° / E 2.356888° - alt. 86 m - km 1.11

2 Rond-point avec la Rue Jean-Baptiste de la Salle
N 48.708726° / E 2.382359° - alt. 87 m - km 3.05

3 Rue Robert Schuman
N 48.713768° / E 2.397137° - alt. 82 m - km 4.34

4 Sentier de l'Egypte
N 48.718241° / E 2.407137° - alt. 82 m - km 5.25

5 Sentier du Chemin de Fer
N 48.713381° / E 2.402727° - alt. 37 m - km 6.21

6 Station Epuration - Orge (rivière) - Affluent de la Seine
N 48.710429° / E 2.398666° - alt. 35 m - km 6.7

7 RP Athis-Mons
N 48.706181° / E 2.391473° - alt. 37 m - km 7.46

8 Avenue de la Terrasse Prolongée
N 48.698336° / E 2.379607° - alt. 38 m - km 8.78

9 Parc des Grottes
N 48.693517° / E 2.374463° - alt. 64 m - km 9.86

10 Rue de l'Observatoire
N 48.692136° / E 2.372397° - alt. 76 m - km 10.1

11 Avenue Aristide Briand
N 48.694225° / E 2.366094° - alt. 91 m - km 10.63

12 Ferme de Champagne
N 48.694837° / E 2.355687° - alt. 92 m - km 11.39

D/A Cimetière du Plateau
N 48.696917° / E 2.34948° - alt. 93 m - km 12.28

Copie, vente et diffusion interdites - UODXm8Wh

croisement avec l'Allée Lucie Rivel, on monte à droite par les escaliers, jusqu'à l'Avenue Botherel, au lieu-dit la Terrasse. On se situe au pied du Parc des Grottes. On peut en faire le tour par les escaliers, en montant par la droite jusqu'au boulevard de la Cascade, et en redescendant les marches vers la gauche.

(**9**) A la sortie du parc (Avenue Raspail), tourner à gauche et reprendre immédiatement le sentier sur la droite. Suivre le sentier par la droite. Emprunter la passerelle qui passe au-dessus de la Rue Camille Flammarion.

(**10**) A l'intersection de sentiers suivants, rattraper par la droite, la Rue de l'Observatoire. Aux feux tricolores avec la RN7, on se trouve devant l'entrée de l'Observatoire Camille Flammarion. Emprunter le passage souterrain pour traverser la RN7, et remonter en face par la Rue Petit (cimetière de Juvisy-sur-Orge sur votre droite).

(**11**) Aux feux tricolores suivants, c'est-à-dire le carrefour avec le Boulevard Aristide Briand (Juvisy) prendre en face, légèrement à gauche l'Avenue Albert Sarrault, et filer tout droit. Après le rond-point, passer devant le magasin Intermarché (sur votre gauche).

(**12**) A l'intersection avec le Boulevard des Belges, vous vous trouvez en face de l'entrée de la Ferme de Champagne. Prendre le sentier sur l'herbe sur la gauche, qui rattrape l'Avenue Jean Marsaudon. Passer derrière l'école maternelle Aimée Leclerc (Mail Jean-Baptiste Launay), pour arriver sur l'Avenue des Marronniers. Après le parking sur votre droite, vous êtes arrivés à votre point de départ, c'est-à-dire le rond-point près du Cimetière du Plateau de Savigny-sur-Orge.

Informations pratiques

Pour accéder au point de départ :
- en voiture : un parking gratuit est disponible Avenue des Marronniers (Savigny-sur-Orge), entre le rond-point et l'école maternelle Aimée Leclerc,
- en bus : emprunter la ligne 292 (direction Athis-Mons - Porte de l'Essonne) et descendre à l'arrêt "Cimetière du Plateau",
- en train : prendre le RER C et descendre à la gare de Savigny-sur-Orge, puis prendre ensuite le bus 292 (l'arrêt "Carnot RER" se situe à l'angle de l'Avenue Charles de Gaulle et de l'Avenue Carnot).

La balade étant urbaine, les ravitaillements en eau ou nourriture sont possibles un peu partout sur le parcours.

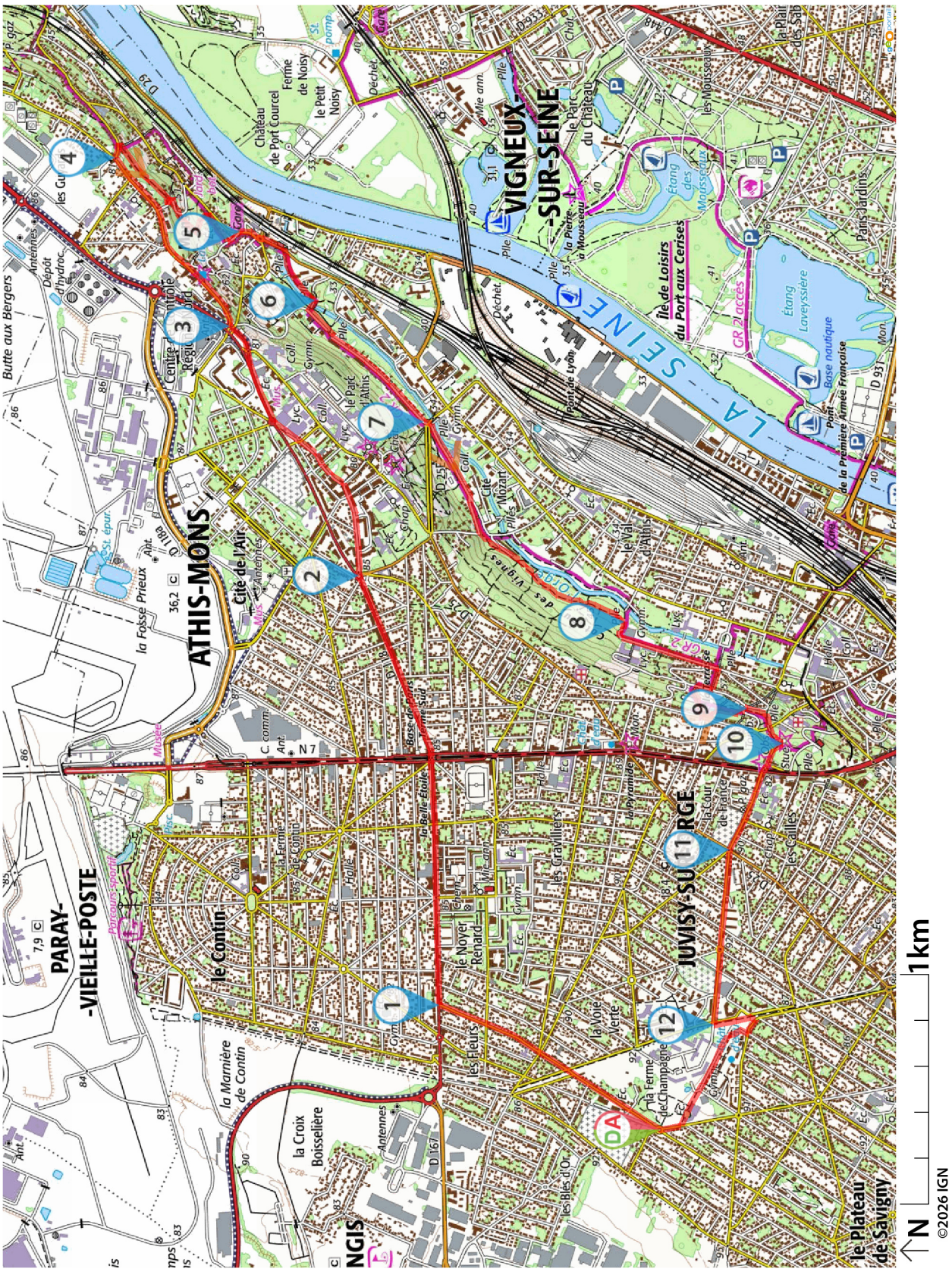
À voir

- Après le démarrage, vous traversez une longue bande enherbée : il s'agit de la vanne d'alimentation en eau potable de Paris (Boulevard des Belges - Savigny).
- Au lieu-dit La Belle Etoile, vous traversez la mythique Nationale 7 qui reliait Paris à la Côte d'Azur avant que ne soit construite l'autoroute du Soleil.
- Au carrefour où vous emprunter l'avenue Marcel Sembat, vous découvrez toute la vallée de la Seine autour d'Athis-Mons.
- Dans les rues d'Athis-Mons, vous passez près du Presbytère, situé rue Etienne Lebeau.
- Rue Robert Schuman, vous découvrez de splendides anciennes maisons bourgeoises, construites à la Belle Epoque (certaines Art Déco).
- A partir du sentier de L'Égypte, vous semblez marcher hors de la ville, derrière les jardins des pavillons, dans des parties boisées, malheureusement qui ne sont pas entretenues.
- Après la gare RER d'Athis-Mons, vous longez l'Orge (qui se jette dans la Seine une centaine de mètres en aval) et pouvez admirer quelques canards ou poules d'eau.
- Avant de prendre la Rue du Parc d'Athis, il y a juste en face une construction établie sur une motte, en forme de clocheton.
- En haut des marches de l'Allée Lucie Rivel, on découvre le lieu-dit Les Terrasses et le mur qui borde le Parc des Grottes.
- Faire impérativement le tour du Parc des Grottes et se rendre dans la grotte, derrière la cascade.
- Tenter de visiter l'Observatoire Camille Flammarion (si les heures d'ouverture correspondent) dont la coupole a été récemment restaurée, ainsi que son très beau parc.
- En face, juste sur votre gauche, vous pouvez visiter également le Parc Ducastel, qui se situe entre la RN7 et le Centre Hospitalier de Juvisy-sur-Orge, tout près aussi de la Mairie de Juvisy-sur-Orge.
- A l'entrée de la Ferme de Champagne, vous vous trouvez en face d'une ancienne maison de redressement pour adolescents (créée en 1945). Elle reste aujourd'hui un Centre Educatif Fermé, depuis 2009.
- Enfin de retour à votre point de départ, se situe sur votre droite le Parc de Champagne, réaménagé par la Ville de Savigny-sur-Orge depuis quelques années. Il se situe sur une partie des terres de la Ferme de Champagne, appartenant au Ministère de la Justice, avec qui la Ville a passé un contrat d'occupation, en échange de la construction de logements réservés aux personnels du Ministère de la Justice.

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-balade-urbaine-sur-les-coteaux-d-athis-m/

Copie, vente et diffusion interdites - UODXm8Wh

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - UODXm8Wh

LA CHARTE du visorandonneur

Visorando
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

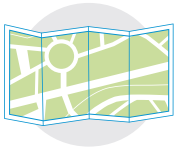
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



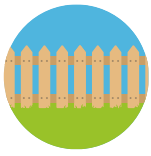
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



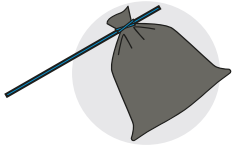
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.